

Les vacances de printemps décalées d'une semaine dans l'académie de Caen

Les prochaines vacances de pâques (en 2018) seront décalées d'une semaine dans l'Académie de Caen. Elles auront lieu du 25 avril au 14 mai au matin .

Dans l'académie de Caen, les vacances de printemps se dérouleront **du mercredi 25 avril 2018 après la classe au lundi 14 mai 2018** (reprise des cours le matin), au lieu du 21 avril au 7 mai. Cette disposition est prise à titre exceptionnel, après consultation au niveau régional selon les modalités habituelles. Elle permettra d'éviter les inconvénients initiaux d'une semaine de rentrée perturbée par les deux jours fériés des mardi 8 (victoire 1945) et jeudi 10 mai (Ascencion).Avec ce nouveau calendrier, les élèves auront strictement le même nombre de jours de cours que prévu initialement.

En application de l'article D. 521-1 du Code de l'éducation, les dates fixées par le calendrier scolaire national peuvent en effet, sous certaines conditions, être modifiées localement par le recteur d'académie si des circonstances sont susceptibles de mettre en difficulté, dans son académie, le fonctionnement du service public d'enseignement. Après celles d'Orléans-Tours et de Rennes , Caen est la troisième académie en France à prendre cette décision pour les prochaines vacances de printemps.